



BOULIEU-LES-ANNONAY

Tél : 04-75-69-07-07
Mail : mairie@boulieu.fr

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous convier au :

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

de la Commune de Boulieu-lès-Annonay

Le lundi 13 mars 2023 à **18 heures** à la mairie

ORDRE DU JOUR :

Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 24 janvier 2023

- 1- Approbation du Compte de gestion de comptable public du CCAS 2022
- 2- Approbation du Compte administratif du CCAS 2023
- 3- Affectation du résultat de 2022 au budget primitif du CCAS 2023
- 4- Adoption du Budget Primitif du CCAS 2023
- 5- Autorisation de céder les parcelles AH 132-133-134-135 à la Commune à l'euro symbolique pour la création d'un pôle santé
- 6- Questions diverses

Si vous ne pouvez pas être présent(e), vous pouvez donner un pouvoir à un autre administrateur en remplissant le document joint.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à Boulieu-lès-Annonay,
Le 7 mars 2023

Le Maire, Président
du Conseil d'Administration du CCAS
Damien BAYLE